



TRIVIUM

88, rue Jean-René-Monette
Gatineau, QC, J8P 5B7

Tél. : 819 643.0828
Télécopieur : 819 643.9176
info@trivium-academy.com

www.trivium-academy.com

TARIFICATION 2019 – 2020

MATERNELLE & PRIMAIRE

Maternelle (frais admissibles à 100 % au crédit d'impôt)	
Ouverture de dossier : (Nouvelle inscription seulement)	50 \$ (non remboursable)
Droits d'inscription :	200 \$ (non remboursable)
Frais de garde et d'activités : ¹⁻²	8 930 \$ payable par versements de 893 \$ mensuels égaux
Primaire 1^{re} à 6^e année	
Ouverture de dossier : (Nouvelle inscription seulement)	50 \$ (non remboursable)
Droits d'inscription :	200 \$ (non remboursable)
Droits de scolarité : ¹	8 930 \$ payable par versements de 893 \$ mensuels égaux
Frais de surveillance : ²	Inclus dans les droits de scolarité
Dîner (frais de surveillance)² (payable au plus tard le premier jour d'école) (payable en 2 versements août et janvier)	
5 jours par semaine :	1 750 \$ par année
4 jours par semaine :	1 500 \$ par année
3 jours par semaine :	1 250 \$ par année
2 jours par semaine :	1 025 \$ par année
1 jour par semaine :	850 \$ par année
Service de garde²	
Avant 8 h	4,75 \$ par jour jusqu'à concurrence de 70 \$ par mois
Après 16 h 30	4,75 \$ par jour jusqu'à concurrence de 70 \$ par mois
Autres frais : 610 \$ par année payable au plus tard le premier jour d'école (payable en 2 versements août et janvier)	
<ul style="list-style-type: none"> • Manuels scolaire • Cahiers d'exercices • Feuilles reproductibles • Matériel d'arts plastiques • Sorties locales • Invités spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Concert et spectacle • Agenda • Portail • Tablettes/ordinateurs portables • Assurance accidents scolaire • Laissez-passer (2)³

¹ Rabais s'appliquant pour le 2e enfant : 5% - 3e enfant : 10%

² Reçu de frais de garde et de surveillance émis selon les lois en vigueur

³ Les laissez-passer supplémentaires sont 5 \$ chacun